Image not found or type unknown

Diagnostics plomb et amiante

Par **capsule66**, le **18/06/2017** à **14:20**

Bonjour,
peut-on utiliser les diagnostics plomb et amiante (durée : définitifs) qui ont été fournis lors de l'achat d'un appartement pour la revente de celui-ci ? Ou doit-on les refaire faire ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés